

Modalités de destruction des parcelles de betteraves touchées par les pourritures

Pour la destruction des parcelles de betteraves pourries et non récoltables (en accord avec votre sucrerie), et sur la base des premiers retours d'expérience et des observations chez les agriculteurs, l'ITB propose des recommandations.

1) Destruction uniquement par voies mécaniques

- Le premier objectif sera de couper et lacérer les collets pour éviter les repousses.
- Pour cela, un ou deux passages seront réalisés avec un outil à disques, le premier très superficiel pour hacher et le second plus profond pour couper les betteraves. Attention cependant à ne pas déchausser et remonter les betteraves par excès de profondeur. Ces interventions seront effectuées si possible en diagonale du semis.
- La destruction sera complétée avec le passage de combiné de semis de la culture d'automne.

Attention : le labour direct des betteraves sans intervention préalable est déconseillé.



Travail en diagonale avec un outil à disque type déchaumeur. Le travail en diagonale n'est pas possible dans toutes les configurations de parcelles, mais est recommandé s'il est réalisable.

2) Destruction chimique + mécanique :

- La destruction peut être assurée par un passage de glyphosate, qui devra être complété par un passage mécanique, et en respectant les conditions de l'usage des produits.

- Certains produits (Roundup Dynamic, Roundup Ultimate, Roundup Future) à base de glyphosate 500 g/L sont autorisés pour détruire les betteraves, qu'il y ait eu labour ou pas avant son implantation.
- L'usage concerné est « Traitements généraux*Désherbage*Intercultures, jachères et destruction de cultures ».

Nom du produit	Seconds noms commerciaux	Numéro d'AMM	Firme	Matière active	Dose maximale homologuée
ROUNDUP Dynamique	Roundup Ultimate ou Roundup Future	2220443	BAYER	Glyphosate 500 g/L	2,16 L/ha (1080 grammes)

- Après quelques jours, on réalisera une destruction mécanique complémentaire avec un outil animé ou à disques, en un ou deux passages.

Attention : l'usage pour la destruction de récolte ne permet pas le labour pour l'installation de la culture qui suit, sauf si cette culture est une culture de printemps, que le labour a été effectué en début d'automne (destruction précoce), et que la parcelle est située en sol hydromorphe.

- Pour les parcelles de betteraves Conviso Smart, l'usage du glyphosate pour la destruction est recommandé. En cas de présence de repousses, le programme de désherbage de la culture suivante sera adapté en incluant un herbicide d'un groupe HRAC autre que celui des inhibiteurs de l'ALS.

3) Précaution vis-à-vis du risque de mouche grise :

La présence de résidus de pivots abondants expose à des attaques de mouche grise sur les blés, d'autant plus sur les semis tardifs. Un traitement de semences adapté est recommandé.

4) Recommandation générale :

Dans tous les cas, il faudra rester attentif aux éventuelles repousses de betteraves en sortie d'hiver et les éliminer le cas échéant !
